

Ecrit par le 11 avril 2025

Comment atténuer le changement climatique et adapter le territoire ? un séminaire organisé à destination des élus



Le parc naturel régional du Luberon et le réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur organisent un séminaire à destination des élus du territoire Luberon-Lure, le mardi 6 décembre à Bonnieux.

L'objectif de ce séminaire est d'apporter une meilleure connaissance de l'impact du changement climatique localement, donner des clés et des outils aux élus du territoire afin de mieux anticiper, atténuer et s'adapter aux conséquences du changement climatique par des actions identifiables et reproductibles.

Ecrit par le 11 avril 2025

Programme

9h15-12h : mieux appréhender la notion de changement climatique.

- Le parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique, introduction par Dominique Santoni, présidente du parc du Luberon.
- Les enjeux croisés du changement climatique, de ses conséquences et de l'érosion de la biodiversité dans le parc naturel régional du Luberon, par Antoine Nicault, animateur au Grec-Sud.
- Les réponses à ces enjeux et notamment les principales notions qui structurent la politique climatique : anticipation, atténuation, adaptation, solutions d'adaptation fondées sur la nature : partage d'expériences locales, par Solène Cusset, animatrice interrégionale - projet life Artisan à l'office française de la Biodiversité.
- La nature dans les villes et villages et l'adaptation au changement climatique : présentation des principes de l'aménagement durable et de nombreux retours d'expérience illustrés de collectivités de la région.
- Le mémento « Aménager avec l'eau et la nature, une opportunité face au changement climatique », par Agnès Hennequin, chargée de mission aménagement et biodiversité à l'Arbe.
- Le guide « Demain, habiter le Luberon », par Clara Peltier, chargée de mission urbanisme au parc du Luberon.
- Gérer l'eau dans le contexte du changement climatique : l'exemple du plan de gestion quantitative de la ressource en eau du Calavon (PGRE), de la planification aux économies d'eau, par Cédric Proust, chargé de mission eau au parc du Luberon.
- Projection de films autour du changement climatique et de la biodiversité.

12h15-13h45 : déjeuner

14h-16h30 : échanges et visites de sites

- Face au changement climatique, des solutions concrètes mises en place localement et reproductible, présentation et remise du kit « changement climatique » aux élus.
- La parole est à vous.
- Atténuation du changement climatique : présentation du projet de chaufferie biomasse et de réseau de chaleur pour les bâtiments communaux, par Nathalie Clairault, conseillère déléguée forêt et environnement, à Bonnieux.
- Adaptation au changement climatique : présentation de l'opération « Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école du Luberon », par Charlotte Carbonnel, vice-présidente du parc, une élue de Bonnieux et Mariam Mehdi, chargée de mission éducative au territoire au parc du Luberon.
- Visite de la cour d'école de la commune de Bonnieux qui a été désimperméabilisée et végétalisée pour améliorer le cadre de vie des élèves et de leurs enseignants, remettre l'eau au cœur de la ville et anticiper le changement climatique.

Écrit par le 11 avril 2025

Mardi 6 décembre à 9h15, maison du livre et de la culture à Bonnieux.

J.R.

3 projets ont reçu les 'Trophées des Objectifs de développement durable en Luberon-Lure'

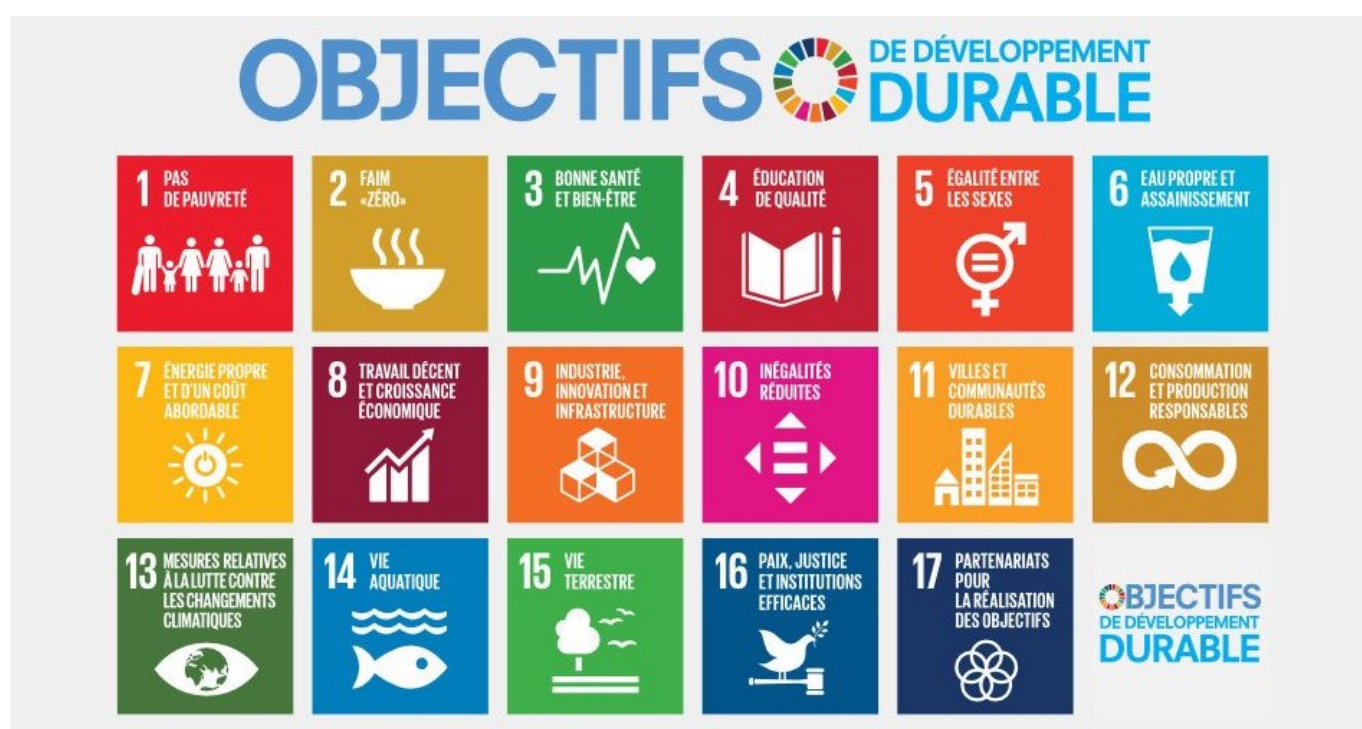


Il y a quelques semaines, la ville d'Apt a accueilli la cérémonie de revalidation de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et la remise des Trophées des Objectifs de développement durable (ODD) durant laquelle trois porteurs de projets ont été récompensés.

Ecrit par le 11 avril 2025

De juin à octobre 2022, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a lancé ce concours dans le but d'aider des porteurs de projets à mettre en œuvre un ou plusieurs ODD dans le territoire Luberon-Lure. Les Trophées des ODD aux mairies, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres sociaux, entreprises, ou encore aux associations actives sur le territoire.

Parmi les neuf projets présentés, trois ont été sélectionnés et ont reçu 1 000€ chacun. Le jury, composé d'élus et d'agents du Parc, a choisi les trois lauréats en se basant sur plusieurs critères : le lien du projet avec le territoire, son bénéfice pour d'autres personnes que son porteur, sa dimension participative ainsi que sa contribution à l'un des [17 ODD](#). Ces derniers couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays et ont été adoptés par tous les pays membres de l'Onu en 2015.



Les lauréats

Le premier prix a été décerné à l'[Association d'aide à l'autoconstruction photovoltaïque](#) (3Apv), pour sa réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'autoconstruction de panneaux photovoltaïques par les particuliers. Créée en octobre 2021, l'association compte une centaine d'adhérents. Cinq installations ont déjà été réalisées pour un total de près de 50 kWc et plus d'une cinquantaine de projets sont en cours. Les actions de 3Apv entrent dans l'objectif de développement durable n°7 'Énergie propre et d'un coût abordable'.

Sylvain Burel, avec son entreprise d'arboristes-grimpeurs, a été récompensé pour sa sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités. « Il en va de notre responsabilité à tous, élus publics, collectivités, particuliers, de protéger les arbres, explique-t-il. Il est l'heure d'écrire une charte

Écrit par le 11 avril 2025

visant à les protéger. » Ces actions entrent dans l'objectif de développement durable n°15 'Vie terrestre'.

Le [centre social de Manosque](#) a également été récompensé pour son projet 'Ça roule' qui est destiné à un public âgé de 14 à 16 ans issu de quartiers prioritaires de la ville. Ce projet fait la promotion du vélo comme moyen de transport propre, et d'encourager les jeunes à utiliser la mobilité douce, tout en découvrant la région et l'environnement local, afin de les rendre autonomes et responsables de l'environnement. Ce projet entre dans l'objectif de développement durable n°4 'Éducation de qualité'.

V.A.

Apt : la Maison du Parc fermée pendant plusieurs mois



Ecrit par le 11 avril 2025

La Maison du Parc naturel régional du Luberon, située à Apt, et son musée de géologie ferment leurs portes jusqu'à fin mars 2023. Cette mesure exceptionnelle a été décidée en raison de l'augmentation du coût de l'énergie et afin de participer à l'effort de sobriété énergétique.

L'équipe du Parc naturel régional du Luberon, qui est habituellement répartie dans deux bâtiments, le bâtiment historique et l'annexe, a décidé de se réunir dans un seul et de ne plus accueillir de public pendant toute la période hivernale. Les agents restent tout de même disponibles et joignables par mail ou par téléphone. Le but de cette fermeture est de limiter la hausse des frais de chauffage et d'électricité, mais pas seulement.

Le Parc étant un acteur de la transition énergétique depuis près de 20 ans, il était également logique pour son équipe de participer à l'effort de sobriété énergétique. Deux services sont d'ailleurs en place pour les collectivités et les particuliers : les [Services d'économies durables en Luberon](#) (Sedel) et [Service d'accompagnement à la rénovation énergétique](#) (Sare France Rénov').

V.A.

Luberon : les enfants vont végétaliser les cours des écoles

Ecrit par le 11 avril 2025



Dans le cadre du projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école du Parc naturel régional du Luberon, les élèves de quatre écoles vont réaliser des plantations au cours du mois de novembre.

Les événements climatiques répétés de ces dernières années ont amené les collectivités territoriales à se questionner sur les choix en matière d'aménagement des villes et des villages. Le Parc naturel régional du Luberon et 14 communes se sont donc saisis de l'appel à projets 'Coins de verdure et pluie' de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour repenser près d'une vingtaine de cours d'écoles.

Ecrit par le 11 avril 2025

Des travaux ont déjà été menés cet été dans onze cours d'écoles du Luberon à Apt, Bonnieux, Les Taillades, Gargas, Cabrières-d'Avignon, Forcalquier, Cadenet, Ansois, Céreste, et Volx où le bitume a été remplacé par des revêtements plus perméables tels que la terre, le sable, les copeaux de bois, ou encore la prairie rustique. De nouveaux aménagements comme des jeux, des parcours, des buttes, des jeux d'eau, des parcours sur rondins, ou bien des cabanes végétalisées ont également été installés dans le but de favoriser l'autonomie, la créativité et l'expérimentation des enfants.

Pour poursuivre dans cette voie-là, des plantations d'arbres, d'arbustes et plantes couvre-sols vont être réalisées par les enfants au cours du mois de novembre à l'école des Taillades le lundi 7, dans celles de Cadenet et Bonnieux le mardi 8, et dans une école d'Apt le lundi 14. Pour les communes, ce projet constitue l'opportunité d'expérimenter à petite échelle ce qui pourrait être reproduit ailleurs dans l'espace public.

V.A.

Des randonnées pour tous les niveaux pour découvrir le Parc du Luberon

Ecrit par le 11 avril 2025



À partir de demain, le vendredi 14 octobre, et jusqu'au jeudi 3 novembre, le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose les 'sorties d'automne du Parc'. Accompagnées et commentées par les techniciens du Parc, ces sorties ont pour objectif de vous faire découvrir la nature et le territoire.

En tout, 4 sorties vont être réalisées jusqu'au 3 novembre :

- Demain, le **vendredi 14 octobre**, vous partirez à la découverte des vignobles du pays d'Aigues, au départ de Cabrières d'Aigues à 9h. Cette randonnée de niveau moyen durera 5 heures. Vous parcourrez 9km, avec un dénivelé de 300m.
- Le **mercredi 19 décembre**, vous découvrirez les vergers villageois de Cavaillon à partir de 10h. Cette randonnée de niveau très facile durera 2 heures. Vous parcourrez 1km, avec un dénivelé de 10m.
- Le **vendredi 21 octobre**, vous pourrez de nouveau partir à la découverte des vignobles du pays d'Aigues, cette fois-ci au départ de Cucuron à 9h, jusqu'à 14h. Cette randonnée-là sera facile, sur une distance de 8km, avec un dénivelé de 200m.
- Le **jeudi 3 novembre**, c'est à Buoux que commencera une randonnée de niveau facile pour découvrir les secrets des alentours du Château de l'environnement. Cette marche de 5 heures vous fera parcourir 8km, avec un dénivelé de 300m.

Pour ces sorties, il vous est demandé de penser à prendre de l'eau et un équipement de randonnée tels que des chaussures adaptées à ce type d'exercice, un sac à dos, etc, mais aussi votre repas du midi. Les

Écrit par le 11 avril 2025

enfants de moins de 12 ans peuvent participer, accompagnés d'un adulte. L'inscription est obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou par mail à l'adresse accueil@parcduluberon.fr. L'heure et le lieu de rendez-vous seront communiqués à ce moment-là.

V.A.

'De parc en parc' : les Parcs naturels régionaux de la région pour la transition écologique



'De parc en parc', c'est une tournée régionale réalisée par le vélo-reporter Jérôme Zindy. Le tournage vidéo, qui a débuté le 27 septembre et terminera le 26 octobre, a pour objectif de mettre en avant les initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique des

Ecrit par le 11 avril 2025

Parcs naturel régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis le 27 septembre dernier, Jérôme Zindy sillonne les Parcs naturels régionaux de la région Paca à vélo afin de réaliser une série de reportages sur les engagements des Parcs en faveur de la transition écologique et énergétique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le réseau des Parcs, le Groupe régional d'experts sur le climat (GREC) et la Région Sud.

Chaque Parc naturel régional mène des expérimentations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en collaboration avec les acteurs du territoire dans lequel il se situe. Adaptation des productions viticoles, désartificialisation des sols, ou encore développement de pratiques agroécologiques... Cette tournée est l'occasion pour les Parcs de réaffirmer leurs engagements, sensibiliser le public, mais surtout sensibiliser les élus locaux des communes situées au sein des Parcs régionaux.

Un projet à vélo

Afin d'être cohérent jusqu'au bout avec les objectifs du projet, Jérôme Zindy a choisi de réaliser son parcours à l'aide d'un vélo électrique solaire, dans le but de réaliser un tournage zéro carbone. Pendant un mois entier, Jérôme réalisera plus de 1000km à vélo afin de promouvoir la transition écologique tout en limitant l'impact environnemental de ses productions.

Pour le reporter, cette solution écologique permet également de créer un lien physique sur le terrain entre les neuf Parcs de la Région Sud, et de faire connaître les solutions d'atténuation et d'adaptation expérimentées au sein de chaque Parc en les documentant et en les faisant 'symboliquement' passer d'un Parc à un autre.

Neuf Parcs, neuf films

À l'issue de ce tournage, neuf films de sensibilisation verront le jour. Il sera possible de les visionner sur l'ensemble des plateformes digitales des Parcs telles que Youtube ou leurs autres réseaux sociaux. Ils seront également diffusés dans chacun des Parcs.

Le périple de Jérôme a débuté le 27 septembre à Forcalquier, dans le Parc naturel régional du Luberon, où le sujet a tourné autour de la désimperméabilisation et de la végétalisation des cours d'écoles pour atténuer les effets du changement climatique et connecter les nouvelles générations à la nature. Le 29 septembre, le reporter s'est dirigé vers les Gorges de la Méouge, dans le Parc des Baronnies provençales qui tente de concilier tourisme et préservation de la nature dans un contexte où fortes chaleurs riment avec augmentation de la fréquentation des rivières dites « instagramables ».

Jérôme Zindy s'est ensuite rendu au refuge du Viso, au sein du Parc du Queyras, le 4 octobre, où il a poursuivi son tournage sur le thème sur la réduction de l'empreinte écologique du refuge afin de limiter son impact sur un site fragile et sensible en haute montagne et mesurer les effets du changement climatique deux fois plus rapide en montagne. Le 10 octobre, il se rendra au hameau de Pont du Loup dans le Parc des Préalpes d'Azur qui se prémunie des pluies torrentielles et maintient l'humidité dans les

Écrit par le 11 avril 2025

sols pour favoriser la production agricole locale en restaurant les restanques en pierres sèches. Le Parc du Verdon sera à l'honneur le 13 octobre. Jérôme se rendra à Saint-Jurs pour réaliser un film sur la protection de la ressource en eau et l'adaptation de la production agricole sur le plateau de Valensole grâce au développement des pratiques agricoles vertueuses. Le 18 octobre, Jérôme Zindy ira à Plan d'Aups Sainte-Baume, au sein du Parc de la Sainte-Baume, qui adapte les pratiques sylvicoles pour rendre les forêts plus résilientes face au changement climatique.

Le 21 octobre, le reporter roulera jusqu'à Salin-de-Giraud pour montrer comment le Parc de Camargue lutte contre les submersions marines dans un contexte d'élévation du niveau de la Méditerranée en renaturant les Étangs et Marais des Salins. L'avant-dernière étape du périple sera à Saint-Etienne-du-Grès et Aureille dans le Parc des Alpilles qui facilite le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sans empiéter sur les terres agricoles et naturelles. Enfin, le tournage se clôturera à Mazan en Vaucluse le 26 octobre. Ce dernier film sera centré sur le Parc du Mont-Ventoux et l'adaptation des vignobles au changement climatique, au travers du réseau Agri Climat Ventoux qui fédère de nombreux partenaires locaux.

V.A.

Découvrir le Parc naturel régional du Luberon de façon ludique à la Maison du Parc

Ecrit par le 11 avril 2025



Le projet d'une table interactive de découverte du territoire Luberon-Lure a été proposé en 2021 lors des rénovations de la [Maison du Parc](#) à Apt. Ce nouveau dispositif de médiation et d'interprétation des patrimoines vient d'être installé et inauguré.

Cette table interactive est un nouvel appareil de médiation et d'interprétation des patrimoines, en complément des espaces muséographiques de la Maison du Parc à Apt. C'est un outil numérique qui vient enrichir les visites des salles d'exposition permanente.

Son objectif est de proposer une nouvelle forme d'expérience ludique et pédagogique en grand format aux visiteurs, tout en les sensibilisant sur les différentes facettes du Parc naturel régional du Luberon : sur son territoire, sur ses patrimoines naturels, culturels, paysagers et agricoles, mais aussi sur les missions et les actions de la Maison du Parc.

Une table, quatre applications

Lors de l'élaboration de cette table interactive, quatre applications ont été créées afin de rendre l'outil accessible à tous, les grands comme les petits. Premièrement, la table possède une carte illustrée du territoire avec près de 200 points d'intérêt commentés et illustrés. Sur cette carte, on y trouve les 100

Écrit par le 11 avril 2025

communes du territoire Luberon-Lure, des zooms sur les patrimoines naturels, culturels et agricoles, l'évolution des paysages, les offices de tourisme, les marchés paysans, et bien d'autres choses.

Les visiteurs pourront également jouer à des jeux. Un sur la faune et la flore, où ils devront replacer les bonnes espèces sur les bons milieux, avec des intrus et des sons d'animaux. Un autre, développé spécifiquement pour les enfants, où ils devront reformer un puzzle géologique interactif.

Enfin, la table interactive comprendra également plusieurs vidéos que les visiteurs pourront visionner à leur guise afin de découvrir à la fois les richesses du territoire et les actions du Parc et de ses partenaires pour les préserver et les valoriser.

L'entrée de la Maison du Parc est libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf les jours fériés. 60 Place Jean Jaurès, Apt.

V.A.

Parc naturel régional du Luberon : le projet de Charte pour 2025-2040 validé

Ecrit par le 11 avril 2025



Depuis trois ans, le nouveau projet de Charte pour 2025-2040 pour le Parc naturel régional du Luberon est préparé en concertation avec la Région Sud, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, les communes et les intercommunalités, mais aussi avec les acteurs locaux. Cette Charte vient d'être approuvée par vote du Comité syndical du Parc.

L'objectif du Parc naturel régional du Luberon pour les années à venir est d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales, climatiques et économiques afin de les atténuer ou de s'y adapter. Le projet consiste à mettre en place des solutions pour léguer des patrimoines, des ressources et des outils aux générations futures, leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Les contours de ce projet se déclinent en six défis :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Organiser le territoire pour faire des singularités un atout.

Écrit par le 11 avril 2025

- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux.
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

« Avec ces six défis à relever et les deux axes forts que sont la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité, nous préparons l'avenir des générations futures, l'après 2040 », déclare Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse et présidente du Parc naturel régional du Luberon.

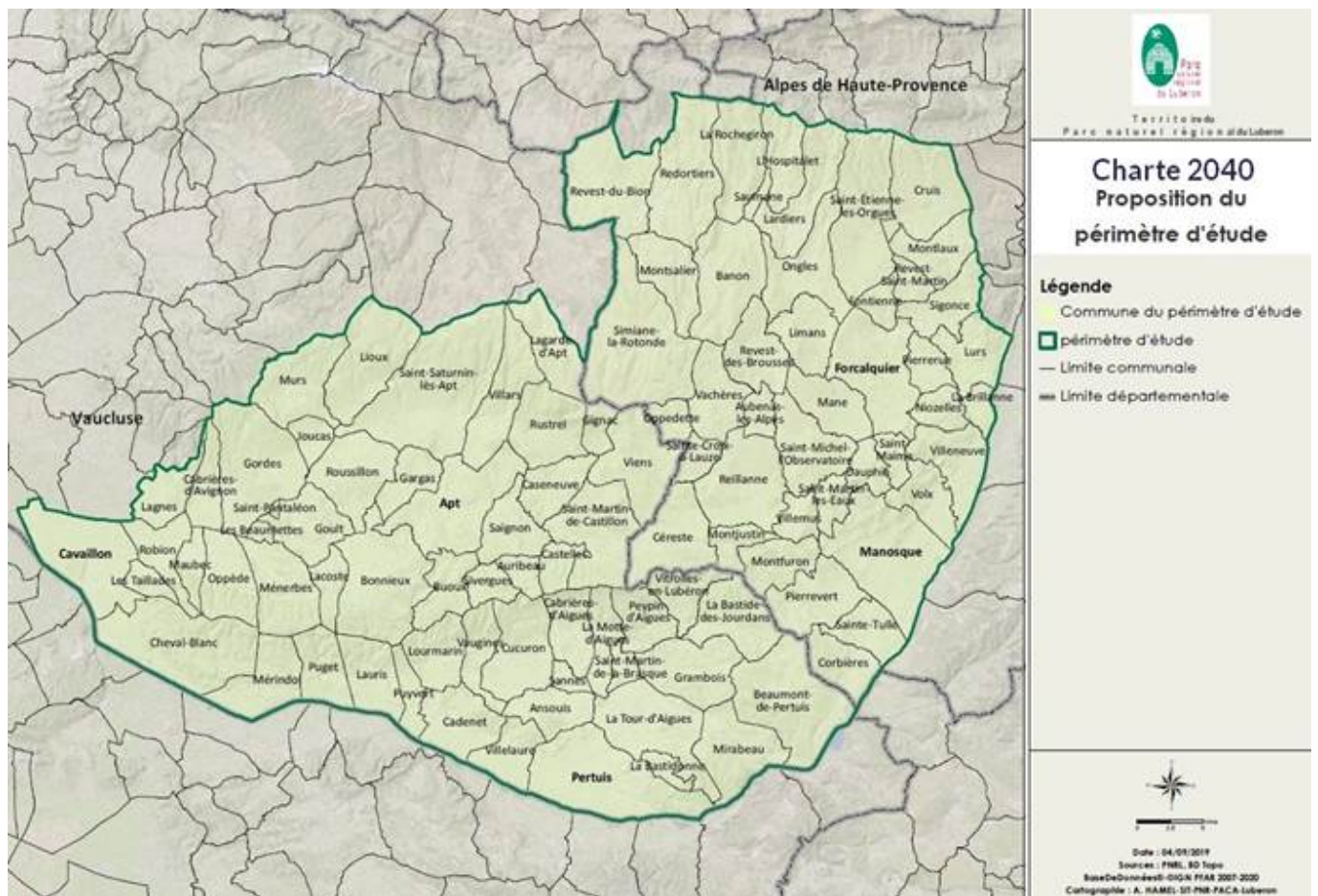
Et en attendant 2025 ?

Avant que la Charte ne soit réellement mise en place, le Parc naturel régional du Luberon doit passer plusieurs étapes telles que l'examen de la Charte par l'État et la visite des rapporteurs, qui se feront en novembre 2022. Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FPNRF) donneront leur avis en début d'année 2023, suivi de l'avis motivé du Préfet de région.

La Région ne pourra valider le projet qu'en 2023. S'ensuivra l'avis de l'Autorité environnementale en août 2023, puis une enquête publique le mois suivant. Suite à l'examen final, il y aura l'avis du Ministre en juillet 2024, suivi de l'approbation de la Charte et du périmètre par la Région en fin d'année 2025 pour enfin parvenir au décret de classement du Parc naturel régional par le Premier ministre en avril 2025.

Les 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne de Lure, et les intercommunalités, sont aussi invitées à participer au projet auquel le Parc leur propose d'adhérer. En début d'année 2025, elles pourront librement et volontairement décider d'approuver la Charte aux côtés de la Région et des départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 11 avril 2025



V.A.

Maison du Parc du Luberon à Apt : une exposition d'arbres 'remarquables'

Ecrit par le 11 avril 2025



Jusqu'au 2 septembre, une exposition est organisée à la [Maison du Parc](#) à Apt pour découvrir les arbres remarquables du [parc naturel régional du Luberon](#) et de la [montagne de Lure](#). Composée de 15 panneaux, l'exposition est accompagnée des textes de Laurence Chaber et Pierre Lieutaghi.

Disséminés dans tous les paysages du [parc naturel régional du Luberon](#) et de la [montagne de Lure](#), les arbres constituent un patrimoine aussi riche que méconnu. Une étude menée par l'association [ÉPI](#) pour le Parc a permis de recenser plus de 800 arbres appartenant à 60 espèces. Cela exprime à la fois l'importance du patrimoine arboré et sa diversité biologique.

L'âge, les dimensions, la beauté, la situation dans le paysage, une histoire particulière, la rareté éventuelle comme espèce botanique, sont les principaux facteurs qui décident de la 'remarquabilité' d'un arbre. Jusqu'au 2 septembre, une exposition, composée de 15 panneaux, est organisée à la [Maison du Parc](#) à Apt pour découvrir ces arbres remarquables, qui ont traversé les siècles, avec des textes de Laurence Chaber et Pierre Lieutaghi.

Exposition jusqu'au 2 septembre à la Maison du Parc à Apt, 60 places Jean-Jaurès. Entrée Libre. Du lundi au vendredi sauf 14 juillet et 15 août, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Réservation au 04 90 04 42 00.

Ecrit par le 11 avril 2025

J.R.